



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministre de l'Agriculture, de  
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

**Porte-parole du Gouvernement**

Paris, le 9 décembre 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Influenza aviaire : de nouveaux foyers détectés

A ce jour, sept foyers d'influenza aviaire hautement pathogène pour les volailles ont été détectés en Dordogne, deux dans les Landes et un en Haute Vienne. Le nombre total de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène pour les volailles s'élève désormais à 10, soit 4 de plus que les 6 déjà déclarés à la date du lundi 7 décembre. Sur ces 4 nouveaux cas, trois ont été détectés en Dordogne et un dans la Haute-Vienne.

Pour rappel, l'épizootie a commencé en Dordogne avec l'identification d'un premier foyer hautement pathogène pour les volailles le 24 novembre 2015 dans une basse-cour.

Pour en savoir plus sur la situation sanitaire : <http://agriculture.gouv.fr/en-savoir-plus-sur-lin-fluenza-aviaire>

Les autorités françaises tiennent, par ailleurs, à rappeler que le virus ne se transmet pas par la consommation de volailles.

Le Ministère de l'agriculture en concertation avec les Préfets des départements concernés poursuit le déploiement des mesures de protection destinées à prévenir le risque de propagation de la maladie dans les nouveaux foyers et dans les nouveaux départements touchés par l'influenza aviaire (zones de protection et de surveillance, mesures de biosécurité, abattage des animaux des foyers).

De plus, les professionnels des filières concernées ont également été réunis à plusieurs reprises, notamment pour aborder la stratégie sanitaire afin de limiter l'extension de la maladie et les problématiques liées à l'export.

Le Gouvernement reste pleinement mobilisé au côté des professionnels concernés pour les aider à faire face à cette épizootie.

---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS

[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)

 @Min\_Agriculture